

## **GPE.DE TRAVAIL ST-DENIS/EPINAY:LA PLACE DE LA VS DANS L'EPLE ?**

Préambule : tout d'abord, le but d'échanger sur nos pratiques professionnelles a été atteint. Il est vrai que nos emplois du temps, nous permettent difficilement des instants pareils. C'est pourquoi, de tels échanges ont l'avantage de nous faire prendre du recul par rapport à nos actions et de poser un instant une réflexion sur nos pratiques quotidiennes. L'enrichissement que nous avons retiré individuellement est certain, puisque l'expérience des autres nous permet d'avancer.

### **1) Définition de la Vie Scolaire (VS)**

La définition de la VS dépend pour beaucoup d'entre nous, de la configuration et du type d'établissement : au sens large, elle caractérise cependant :

- une équipe constituée de CPE encadrant les personnels de surveillance.
- Un lieu stratégique au sein de l'EPLE, qui régule la vie des élèves, en assumant les fonctions d'accueil, d'orientation, de gestion quotidienne des élèves.

La configuration spatiale des établissements, ne favorise pas toujours l'existence d'un lieu d'accueil où trouver à la fois surveillants et CPE.

On voit souvent dans les grands lycées des bureaux de CPE repartis sur l'ensemble du site ; la dimension de VS devient alors moins palpable.

### **2) La VS au service des acteurs de la communauté éducative et des élèves.**

La VS est globalement **reconnue** par l'ensemble de la communauté éducative : parents d'élèves, enseignants, assistante sociale, conseillère d'orientation, Direction...

L'équipe VS ( CPE+surveillants ) , permet au quotidien de compléter l'action pédagogique du professeur, en apprenant aux élèves à se conduire de façon responsable (assumer leurs actes et leurs propos).

La fonction stratégique de la VS repose sur un encadrement quotidien des élèves , et ce dès leur entrée dans l'établissement.

Tout d'abord nous avons étayé la notion d'encadrement sur le terrain, pour expliciter notre présence auprès des élèves.

- Accueil des élèves à l'entrée ou à la sortie, accompagné souvent d'un contrôle des carnets ou des cartes : nos élèves ont besoin de rites (cf E.PREIRAT) ils les sécurisent.

- Gestion des retards :selon la tolérance des établissements, des billets de retards sont accordés aux élèves pendant les premières minutes de début de cours.
- Gestion des absences :elle implique tous les membres de la communauté éducative (appels du professeur, passage dans les classes, saisie et traitement des absences ...).La vie scolaire de ce point de vue, est reconnue comme essentielle dans ce domaine. Seulement elle suppose une action collégiale dans son traitement. Le travail en équipe prend ici tout son sens.
- Gestion des punitions :heures de retenue ou travail d'intérêt général, favorise un travail de responsabilisation des élèves. La gestion des comportements ascolaires (exclusion de cours, bagarres...) passent en premier lieu par la VS.
- La communication : bien souvent, la VS est le lieu de référence pour les élèves à la recherche d'informations les concernant directement (changement de salle, absences professeurs, RDV COP ...)
- Formation des délégués : elle vise à responsabiliser les élèves, et à promouvoir leur prise de parole afin qu'ils deviennent acteurs de ce qui se passent dans leur établissement.

La VS a pour fonction d'accueillir les élèves, mais aussi leurs parents. Elle permet, quand elle en a les moyens, d'apaiser les tensions et d'amener l'élève à la réflexion : le travail éducatif mené sur le terrain (respect du règlement, prévention de la déviance...) a pour vocation à prolonger le travail éducatif des parents, et préparer les élèves à vivre ensemble.

La reconnaissance de l'action éducative et d'encadrement menée, pose aussi la question de la limitation du champ d'action de la VS.

### **3) Effets pervers et instrumentalisation**

La liste non-exhaustive ci-dessus, des domaines de compétences de la VS, a justement pour « effet pervers » de la considérer comme pôle où tout se gère. Le rôle reconnu et essentiel de la VS ne doit pas décharger/déresponsabiliser le travail de tous les autres éducateurs (professeurs, parents...) notamment en matière de respect du règlement intérieur (ex : port de la casquette, demande de punition sans discussion...).

La VS se retrouve parfois utilisée (consciemment ou non ?) pour régler les problèmes de discipline, en évitant tout dialogue/échange entre censeur et puni (surtout en lycées). On voit que certains acteurs parfois, ont une représentation assez floue de la place de la VS dans l'EPL. L'image du surveillant général perdure, et les demandes répressives montrent que l'identité du CPE est encore à faire connaître.

D'où un rôle de communication important : le CPE est reconnu pour ses spécificités et sa façon de travailler.

#### 4) PERCEPTION DES ACTEURS

- **Pour les élèves** : la VS se résume surtout par l'accueil des surveillants (au bureau de la vie scolaire notamment).
- **Pour les adultes** : la VS est avant tout, une équipe CPE+surveillants.
- **Pour les surveillants** : la VS est un pôle de communication qui favorise la proximité, l'échange, l'écoute des élèves.

**La VS tend à réguler les tensions voire les conflits qui peuvent exister dans une communauté humaine, mais elle vise surtout à favoriser « le vivre ensemble ».**

#### 5) CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La VS est créatrice de lien social dans les EPLE. Elle permet un échange quotidien entre les différents acteurs, notamment entre les élèves et envers eux. Elle favorise par son action éducative un dialogue/un échange qui permet aux élèves de se construire, et ce avec l'engagement de leurs parents. Le rôle complémentaire de chaque acteur, ne décharge nullement chacun des autres membres de la communauté éducative, de veiller au respect des règles de vie commune.

La VS située au centre de la vie des élèves dans les établissements, complète l'action pédagogique des enseignants, en permettant aux élèves d'acter les connaissances transmises (apprentissage de la citoyenneté, conciliation et respect des droits et devoirs de chacun...).

**La VS a un rôle essentiel dans la construction de l'ETRE ET SAVOIR.**

Elle favorise l'écoute, **l'accompagnement dans la construction de vie d'adulte** : elle permet aux élèves surtout de les responsabiliser en favorisant l'échange.